

# ENFANCE INFOS PRATIQUES



## Établissements scolaires

### École primaire Victor Baloche

Rue Charles Legros - Tél. 01 60 11 34 06

### École maternelle La Fontaine

Rue du Bon Puits - Tél. : 01 60 11 21 14

### École élémentaire La Fontaine

Rue des Peupliers - Tél. : 01 60 11 20 70

## Restauration scolaire

**Horaires :** la pause méridienne se déroule de 12h à 14h.

En cas de rendez-vous médicaux (orthophoniste ou autres) sur le temps de la pause méridienne, contactez les affaires scolaires.

**Encadrement :** les enfants sont pris en charge par les animateurs de la Ville ainsi que par les ATSEM (uniquement pour les maternels)

**Réservations portail famille :**

[www.espace-citoyens.net/wissous](http://www.espace-citoyens.net/wissous)



## Dérogations scolaires

Elles sont délivrées à titre exceptionnel après validation en commission d'arbitrage. Elles doivent être justifiées par des raisons familiales, professionnelles ou de santé. La demande de dérogation scolaire doit être faite dans la commune de résidence de l'enfant.

## Étude surveillée

L'étude surveillée est ouverte aux élèves du CP au CM2 pour **2 jours minimum de présence** par semaine. Elle est assurée par les enseignants de Wissous et des étudiants post bac.

**Horaires :**

- de 16h30 à 17h : goûter fourni par la famille.
- de 17h à 18h : étude surveillée.

**Réservations :** fiche de renseignements enfants

## Tarifs 2020/2021

La tarification 2020/2021 sera consultable sur le site de la ville [www.wissous.fr](http://www.wissous.fr), à partir de juin 2020.

## Facturation

La facture est consultable tous les mois sur votre portail famille et doit être réglée dans un délai de 3 semaines.

En cas de problème, contactez :

**Service des Affaires scolaires**  
01 64 47 27 04 / 01 64 47 27 32  
[affaires.scolaires@wissous.fr](mailto:affaires.scolaires@wissous.fr)

## Sectorisation

Pour connaître votre école de secteur rendez-vous sur [www.wissous.fr](http://www.wissous.fr)

## Rythmes scolaires

Semaine de 4 jours, avec école les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30.

## Ramassage scolaire

Le ramassage est mis en place pour les familles ne pouvant déposer et récupérer leur(s) enfant(s) à l'école. Le nombre de place étant limité, une pré-inscription est obligatoire sur le dossier enfance.

| Arrêts               | Aller | Retour |
|----------------------|-------|--------|
| La Fraternelle       | 7h45  | 17h15  |
| Bois Charlet         | 8h00  | 17h00  |
| École La Fontaine    | 8h15  | 16h45  |
| École Victor Baloche | 8h25  | 16h35  |

*Horaires donnés à titre indicatif*

**Pré-inscriptions :** fiche renseignements enfants

Les affaires scolaires reviendront vers vous pour vous informer de la suite donnée à votre demande de pré-inscription.

## Badge d'écolier

Chaque enfant scolarisé à Wissous ou fréquentant l'ACM doit être doté d'un badge.

Ce badge est remis à votre enfant par le service des affaires scolaires dès sa 1<sup>re</sup> inscription à l'école ou à l'ACM et devra être conservé jusqu'à la fin de sa scolarité.

Le badge est utilisé par votre enfant à chacune de ses présences à l'ACM (accueil du matin, accueil du soir, mercredis ou vacances)

En cas d'oubli au-delà de 5 fois ou en cas de perte, un nouveau badge sera réédité et facturé 7€/pièce.

**Lundi : 13h30-17h30**

**Mardi : 9h-12h et 13h30-19h**

**Mercredi : 9h-12h et 13h30-17h30**

**Jeudi : 9h-12h**

**Vendredi : 9h-12h et 13h30-17h30**

# Accueils Collectifs de Mineurs (ACM)

## Horaires et lieu des enfants scolarisés à Wissous

|                               | Accueil matin<br>(7h-8h30) | Accueil soir<br>(16h30-19h) | Post-étude<br>(18h-19h) |
|-------------------------------|----------------------------|-----------------------------|-------------------------|
| Victor Baloché<br>maternelle  | ACM<br>Château Gaillard    | ACM<br>Château Gaillard     | ...                     |
| Victor Baloché<br>élémentaire | ACM<br>Château Gaillard    | ACM<br>Château Gaillard     | ACM<br>Château Gaillard |
| La Fontaine<br>maternelle     | ACM<br>Arthur Clark        | ACM<br>Arthur Clark         | ...                     |
| La Fontaine<br>élémentaire    | ACM<br>Château Gaillard    | ACM<br>Château Gaillard     | ACM<br>Château Gaillard |

| Mercredis / vacances scolaires |                      |
|--------------------------------|----------------------|
| Élève en maternelle            | ACM Arthur Clark     |
| Élève en élémentaire           | ACM Château Gaillard |

- **Mercredis** journée (de 7h à 19h) ou ½ journée (de 7h à 13h30) - repas inclus
- **Vacances** journée uniquement (de 7h à 19h)

### Contacts

#### Espace Enfance Arthur Clark

26, avenue du Général de Gressot  
Tél. : 01 69 20 96 27 - Port. : 06 80 66 64 87  
acmarthurclark@wissous.fr

#### Espace Enfance Château Gaillard

Rue du Docteur Ténine  
Tél. : 01 69 34 94 60 - Port. : 06 16 36 41 10  
acmchateaugaillard@wissous.fr

### Réservations

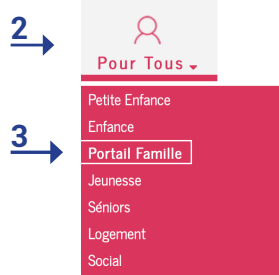
[www.espace-citoyens.net/wissous](http://www.espace-citoyens.net/wissous)



## Portail famille

### Site de la ville

1 → [www.wissous.fr](http://www.wissous.fr)



4 → >> [www.espace-citoyens.net/wissous](http://www.espace-citoyens.net/wissous)

**Les réservations** sont à effectuer sur votre portail famille pour l'accueil du matin, l'accueil du soir, les mercredis, les vacances et la restauration scolaire.

- Inscription ou annulation : 7 jours à l'avance
- En cas de maladie : fournir le certificat médical au nom de l'enfant sous 8 jours



**Vos identifiants vous seront transmis par mail dans le courant du mois de juin.**

En cas de problème adressez un mail à : [enfance@wissous.fr](mailto:enfance@wissous.fr)

## L'animateur de l'ACM

L'animateur permet à votre enfant de pratiquer des activités de loisirs éducatifs et de détente tout au long de sa scolarité et à différents moments de la journée : le matin avant l'école, sur le temps du midi, le soir après l'école mais aussi les mercredis et durant les vacances scolaires.

Il veille à son épanouissement et l'accompagne vers son autonomie.

## L'ATSEM

La Ville de Wissous dispose d'une ATSEM pour chacune des classes de maternelle.

L'ATSEM assure un accompagnement éducatif sur l'ensemble de la journée.

Elle participe à la mise en œuvre des activités pédagogiques prévues par l'enseignant et a un rôle complémentaire auprès de lui.

Les tâches qu'elles assurent sont essentielles au bon fonctionnement de l'école. À la fois référent social et affectif, l'ATSEM apporte une attention particulière, bienveillante et personnalisée aux enfants.